

Résumé d'évaluation

Projet d'alimentation en eau potable de vingt et un centres ruraux et semi-urbains des cercles de Nioro et Diéma

Pays : **Mali**

Secteur : **Eau et assainissement**

Évaluateur : **Semis (Dakar)**
Date de l'évaluation : **octobre 2014**

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CML 1202

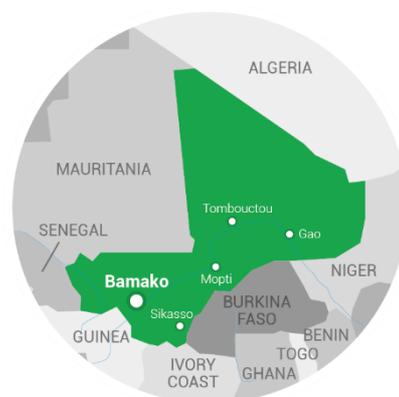
Montant : subvention de 6,50 M€

Taux de décaissement : 85 %

Signature de la convention de financement : avril 2002

Date d'achèvement : juin 2008

Durée : 75 mois



Contexte

L'intervention fait suite à l'adoption du schéma directeur de l'hydraulique et de l'assainissement par le gouvernement malien en 1991.

Elle s'inscrit dans le cadre de la **mise en œuvre de la stratégie nationale de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement des centres ruraux et semi-urbains** adoptée en mars 2002.

Ce projet a été évalué dans le cadre d'une évaluation d'une grappe de 3 projets : projets d'AEP des centres semi urbains du sud Mali (phases I et II) et projet d'AEP de 21 centres ruraux et semi-urbains des cercles de Nioro et Diéma.

Intervenants et mode opératoire

Les **maîtres d'ouvrage délégués** étaient :

- la direction nationale de l'hydraulique (DNH),
- la direction régionale de l'hydraulique (DRH) de Kayes,
- les collectivités locales des sites bénéficiaires et les usagers.

Le **maître d'œuvre** était le groupement ANTEA/BRESS, Foraco - Sinergie/Sace - Hydrosahel et Metal Soudan Bâtiment (pour les travaux d'aménagement en eau potable).

Objectifs

Améliorer les conditions d'accès à l'eau des populations des centres ruraux et semi-urbains des cercles de Nioro et Diéma, soit **76 000 personnes**.

Réalisations attendues

1. **21 adductions d'eau** à exhaurer thermique.
2. **Programme d'actions visant à instaurer une gestion partagée de l'approvisionnement en eau potable** impliquant les collectivités locales, futurs maîtres d'ouvrage, et des associations d'usagers en charge de l'exploitation des systèmes.
3. **Organisation du contrôle et de la régulation du service** notamment à travers une structure autonome chargée du suivi technique et financier des exploitations.
4. **Mise en œuvre des mesures d'accompagnement** pour la validation des sites.
5. **L'organisation des usagers**, la sensibilisation sur les thèmes de l'hygiène et de la santé.
6. **Participation au volet cartographique** du programme mobilisation des ressources en eau, dont les études préparatoires ont été engagées avec l'appui de la KfW.
7. **Promotion de l'assainissement**.

Appréciation de la performance

Pertinence

L'intervention est pertinente au regard des besoins, des priorités des populations cibles et des objectifs de coopération de l'AFD et en parfaite cohérence avec la stratégie nationale d'approvisionnement en eau potable et assainissement, bien que la phase de mise en œuvre n'ait pas été toujours conforme aux dispositions de la stratégie. **Le projet a contribué à réduire la pauvreté en permettant l'accès à l'eau potable de près de 78 000 personnes.**

Efficacité

L'analyse du niveau d'atteinte des différents résultats prévus montre un **niveau d'accomplissement satisfaisant**. Le projet a été efficace.

Efficiences

Le projet a été efficient. Les délais de mise en œuvre ont été dans l'ensemble conformes. **Les coûts de réalisation sont cohérents avec les coûts prévisionnels malgré un léger dépassement** pour certains ouvrages. Néanmoins, l'écart constaté est tout à fait acceptable et compréhensible compte tenu de la nature des prestations. Les résultats du projet ont été atteints avec un taux d'exécution budgétaire de 85 %, ce qui démontre que l'équipe a fait des efforts importants dans la maîtrise des coûts.

Impact

Le projet a eu des impacts significatifs sur les populations bénéficiaires en ciblant principalement celles confrontées à l'extrême pauvreté selon la classification de la Banque mondiale. Les investissements ont permis **l'accès à une eau potable, la baisse de la fréquentation des autres sources d'eau non potable, la réduction des distances à parcourir, un gain de temps pour les femmes et un meilleur état sanitaire**. Le projet a aussi permis une amélioration des **pratiques d'hygiène** liées à l'eau et à l'assainissement. Même s'il demeure quelques insatisfaits, les populations sont en grande majorité satisfaites de l'intervention, de la qualité des installations et de la qualité du service.

Viabilité/durabilité

La réalisation des ouvrages a été faite conformément aux cahiers de charge et un ingénieur-conseil a été mobilisé pour la surveillance et le contrôle technique des travaux. **De par leur mode de réalisation, les infrastructures sont techniquement durables** mais leur viabilité technique reste menacée par divers facteurs :

1. Pour l'eau potable, le défaut d'entretien, le tarissement des ouvrages de production, les dissensions sociales et les options techniques du projet.
2. Pour l'assainissement, la durabilité technique des ouvrages reste menacée par le défaut de conception, la faible fréquentation et le manque d'entretien.

La viabilité financière concerne particulièrement les ouvrages d'eau potable. L'analyse des données montre que 43 % des sites n'ont pas de viabilité financière assurée, 43 % ont une viabilité fortement menacée et 14 % ne sont pas viables et sont à l'arrêt depuis au moins 4 ans.

Valeur ajoutée de l'appui AFD

Le suivi fait par l'AFD a permis un déroulement adéquat du processus de passation de marchés. Des correctifs ont été apportés aux différents dossiers d'appel d'offres pour plus de clarté et de cohérence.

La délivrance des avis de non-objection par l'AFD a permis de veiller à la régularité, à l'équité entre les candidats et à la transparence du processus de passation des marchés.

Du point de vue stratégique, l'action de l'AFD a contribué à la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'approvisionnement en eau potable

Conclusions et enseignements

Les trois projets évalués ont couvert la période 1999-2010, de l'instruction à la fin des projets.

Ils ont été menés dans les régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso et ont permis **d'améliorer les conditions d'accès à l'eau potable et à l'assainissement de près de 255 000 personnes de 45 centres ruraux, semi-urbains et urbains.**

Après revue des différents critères d'évaluation, l'appréciation générale est que **les projets ont été pertinents, efficaces, d'efficience moyenne et ont eu des impacts significatifs sur les populations bénéficiaires.**

Toutefois, la viabilité de plusieurs centres est fortement menacée par divers facteurs dont la difficulté de supporter les charges d'exploitation, l'inexistence ou l'absence d'approvisionnement de comptes de renouvellement, l'opacité dans la gestion des installations et le défaut de suivi technique et financier des exploitants par les structures habilitées.